



## Les risque de non renouvellement de séjour

Par **mourad**, le **11/11/2010** à **01:32**

Bonjour,  
je suis venu en france il y a 7 mois avec une visa long séjour de conjoint de français et le renouvellement est dans 3 mois mon problème c'est que je vais divorcer à cause d'une trahison de ma femme elle attend un bébé d'un autre homme , est ce que je risque d'un refus de renouvellement de séjour

Par **mimi493**, le **11/11/2010** à **01:39**

oui car dès qu'il y a rupture de vie commune ou demande de divorce, vous n'avez plus de droit au séjour  
Le fait que votre femme attende un bébé d'un autre homme fait surtout penser à un mariage blanc (puisque vous ne pouvez pas savoir qu'il n'est pas de vous si vous aviez des relations sexuelles avec votre femme. Si vous en êtes sur c'est que vous n'aviez aucune relation sexuelle)

Par **mourad**, le **11/11/2010** à **02:10**

moi je peut jamais être sur jusqu'à la naissance de bébé mais elle est sur et me le dis au téléphone sans aucune hésitation et ça fais presque deux mois on vie plus ensemble

Par **aicha29**, le **11/11/2010** à **02:17**

Salut,

Tout d'abord votre femme a commis un adultère donc vous pouvez divorcer pour faute.

Par **mourad**, le **11/11/2010** à **02:25**

le divorce je vais le faire même si le bébé est le mien puisque j'ai les preuves de sa trahison mais ma question ? c'est pour le renouvellement

Par **mimi493**, le **11/11/2010** à **03:42**

Sauf que sans test ADN (qu'il est illégal de faire), vous ne pourrez jamais savoir, une femme qui couche avec deux hommes en même temps, n'a AUCUN moyen de savoir qui est le père. Certaines pensent savoir car elles ne savent pas qu'une femme peut potentiellement tomber enceinte CHAQUE jour du cycle, y compris pendant les règles.

Vous ne vivez plus ensemble, vous n'avez pas droit au renouvellement de votre titre de séjour, ce qui est un peu logique puisque la vie commune n'a duré que 5 mois alors que c'est l'unique raison de votre venue en France.

Le divorce pour faute, ça n'amène strictement rien sauf à devoir payer plus cher pour divorcer. En France, le divorce pour faute, c'est juste quand celui qui est en faute refuse de divorcer. ça n'a pas de conséquence.

Par **aicha29**, le **11/11/2010** à **12:51**

salut,

c pas logique ce que vous dites, le divorce pour faute peut être demandé lorsque le conjoint a fait des fautes qui poussent la personne demander le divorce pour faute.

j'avais demandé le divorce, mon avocat m'a parlé des 4 divorces, elle m'a dit selon votre cas, y a le divorce à l'amiable et pour faute, elle m'a dit vous voulez choisir lequel, j'ai dit à l'amiable car je veux en finir car trop galère avec lui, elle me dit ok, elle m'a dit vous pouvez aussi demander pour faute mais c'est long mais au moins, vous aurez le document disant noir sur blanc que c'est votre conjoint qui a commis trop de faute.

Elle m'a dit je doute qu'il acceptera de divorcer car il a pas ses papiers mais on tente quand même.

Par **mimi493**, le **11/11/2010 à 13:50**

Le divorce pour faute a été vidé de sa substance lors de la dernière réforme : il n'a plus aucune conséquence financière, le conjoint en faute peut même recevoir une prestation compensatoire, les dommages et intérêts n'existent que pour une faute grave (l'adultère est une faute légère).

Bref, il n'a d'intérêt que pour forcer celui qui est en faute de divorcer.

L'adultère n'est même plus une cause exclusive du divorce.

Par **aicha29**, le **11/11/2010 à 15:08**

Bonjour,

Oui c'est vrai l'adultère n'est plus une raison pour divorcer,

je voulais savoir par rapport à mon cas, je vais divorcer d'un mari(un mari qui n'en est pas un) il est en situation irrégulière, je veux divorcer car je doute de lui de ses réelles intentions sur ce mariage, ce qui me fait rire c'est qu'il se met en victime, en disant que c'est de ma faute si il n'a pas de papier alors que je ne suis pas mariée pour le régulariser mais je me suis mariée pour avoir une vraie vie de famille.

Je risque quoi avec lui? est ce que je devrais lui payer quelques choses? alors que depuis le début je lui verse de l'argent sachant que je suis qu'au RMI.

Il me l'a fait à l'envers, il utilise le mariage contre moi alors qu'il n'a jamais eu un vrai comportement digne d'un homme marié.

S'il refuse le divorce amiable on fera pour faute, sachant qu'il veut rester marié sur papier avec moi pour se protéger de je ne sais quoi, il me parle de fin 2011 qu'il pourra se régulariser sans moi puisque 15 ans sur le territoire, il pense pas à moi, il n'a pas de culpabilité, j'ai failli me faire avoir par ce con, j'y ai cru à ce mariage, et lui il parle que de ses papiers, j'ai vraiment de la haine des fois, car il continue à me faire galérer.

Par **aicha29**, le **11/11/2010 à 15:14**

Mon avocat m'a dit que je pourrai même demander des dommages et intérêts, ce qui est difficile c'est que tout ce qui me fait galérer depuis le début c'est du vécu, c'est des paroles, donc allez prouver ça.

je dois fournir des attestations écrites de mes proches. Mais j'ai une soeur qui va m'énerver car mon mari n'est jamais venu ici, et elle va me dire c'est toi qui lui a dit de ne pas venir, vous voyez le genre de soeur.

Bref, les dommages et intérêts, il me les paiera jamais, il n'a pas d'argent, son frère à mon

mari trouve même des excuses à son frère, c comme la mafia la famille marocaine, même si un est mauvais, on dira que c'est toi la mauvaise.

Bref, vous pensez que son frère pourra me payer les dommages et intérêts à la place de ce mari inutile?

De plus, son frere m'avait proposé de me rembourser les sommes d argent données , et j'ai refusé car par principe je préfère attendre les conséquences du divorce avant de recevoir quoique ce soit.

Par **mimi493**, le **11/11/2010 à 18:45**

L'adultère est une cause de divorce, ce n'est pas une cause exclusive du divorce

PS : vous squattez le sujet d'une autre personne en continuant à parler de votre problème alors que vous avez déjà un fil pour vous

Par **aicha29**, le **11/11/2010 à 19:02**

Tu vas me parler autrement déjà, et je squatte pas, c'est plutot toi qui squatte.

C koi cette façon de penser.

Pauvre cone.

Par **mimi493**, le **11/11/2010 à 19:06**

[citation]C koi cette façon de penser.

Pauvre cone. [/citation]

Au moins si vous insultez les gens, vous pourriez le faire sans faute d'orthographe

Par **aicha29**, le **11/11/2010 à 19:08**

je fais comme toi, je manque de respect au gens!

Par **Georges**, le **16/11/2010 à 11:21**

Aïcha calmez-vous; Mimi a raison, ce fil permettait de parler du pb de Mourad, mais là, on ne parle plus que du votre; vs pouvez pourtant poser une question sur votre fil, non?? et ça ne sert à rien d'insulter, quand on a pas d'idées on se fait discret au moins

Par **aïcha29**, le **16/11/2010 à 11:22**

Où c'est indiqué qu'on ne peut pas intervenir en posant des questions sur un sujet déjà posé?

Vous n'avez pas d'idée donc taisez-vous aussi!

Par **Georges**, le **16/11/2010 à 11:33**

c'est indiqué dans une rubrique qui s'appelle le Bon sens; je vois que ça vous échappe et, sauf à faire diversion, quelle logique poursuivez vous en polluant le sujet proposé par quelqu'un d'autre? Vous prétendiez aider Mourad?? et bah il doit vous dire merci en ce moment...

Par **aïcha29**, le **16/11/2010 à 11:37**

Et vous vous polluez pas le forum en faisant des interventions inutiles!

Je n'ai pas la réponse à la question du posteur donc je vais pas lui donner une fausse information.

Et le bon sens n'a rien à voir là dedans, vous n'avez rien à faire donc vous écrivez juste pour attaquer.

Un forum c'est fait pour intervenir et si ça peut apporter un sujet différent du celui posté, pk pas?

Bref, vous n'avez pas de femme avec qui vous pourriez peut-être faire des choses plus excitantes!!

Par **Georges**, le **16/11/2010 à 11:44**

Minable!!!!

Par **aïcha29**, le **16/11/2010 à 11:45**

Je ne vous ai pas demandé votre prénom!

Par **aicha29**, le **16/11/2010** à **16:15**

Mourad, c'est toi qui veut divorcer?

es tu sûr de cette trahison comme tu dis car je vois pas l'intérêt pour une femme qui vient de se marier de faire un bébé avec un autre..

Je trouve que ton histoire ne tient pas la route,

J'espère que tu nous racontes pas de mensonge.

Par **mimi493**, le **16/11/2010** à **16:18**

Seigneur, quelle mégère, on comprend mieux le mari maintenant.

Par **aicha29**, le **16/11/2010** à **17:17**

Là vous êtes en train d'insinuer que mon futur ex mari a eu raison de m'utiliser ou a failli m'utiliser par les sentiments pour obtenir ce qu'il voulait, les papiers qu'il n'a pas eu?

Et bien, vous n'avez pas de moral ma chère.

J'espère que cela ne vous arrivera jamais de tomber sur une personne dont le seul but est de profiter de vous, même par le mariage.

Et c'est moi qui a demandé le divorce, et mon mari le refuse, donc même pour les papiers il serait prêt à rester avec moi lol.

Par **aicha29**, le **16/11/2010** à **17:21**

Ah je viens de comprendre, vous êtes la femme de GOERGES???